

Amundi EUR Corporate Bond ESG IE

REPORTING

Communication
Publicitaire

30/04/2026

OBLIGATAIRE ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : (C) 117,30 (EUR)
(D) 954,78 (EUR)

Date de VL et d'actif géré : 30/04/2026

Actif géré : 6 259,07 (millions EUR)

Code ISIN : LU1050468989

Code Bloomberg : (C) ABECIEC LX
(D) ABECIED LX

Indice de référence :

100% BLOOMBERG MSCI ESG EURO CORPORATE
SELECT INDEX

Eligibilité : -

Objectif d'investissement

Le Compartiment a pour objectif de répliquer la performance de l'Indice Bloomberg MSCI ESG Euro Corporate Select Index et de minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du Compartiment et la performance de l'Indice. Le Compartiment vise à atteindre un niveau d'écart de suivi du Compartiment et de son indice qui ne dépassera normalement pas 1 %.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

L'Indice Bloomberg MSCI ESG Euro Corporate Select Index est un indice obligataire représentatif des obligations d'entreprises à taux fixe de qualité « investment grade » libellées en euro qui suit les règles de l'Indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate (l'« Indice cadre ») et applique des critères sectoriels et ESG supplémentaires pour la sélection de titres.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

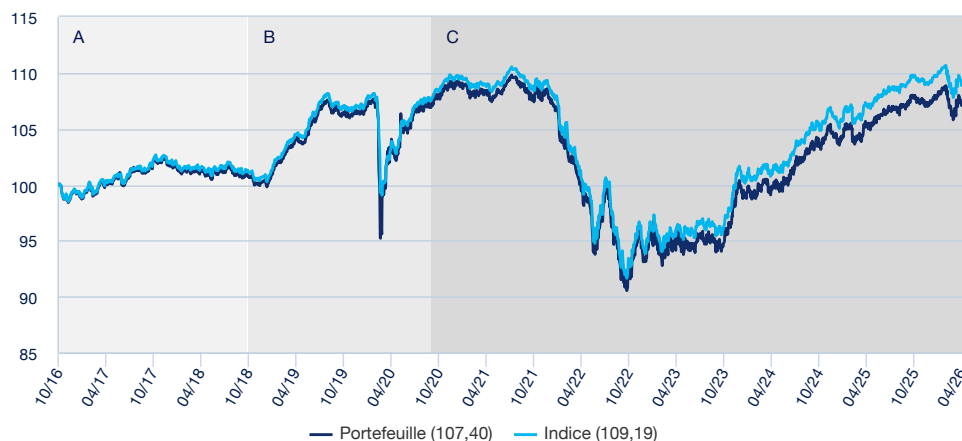
L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 4 ans.

Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Jusqu'à la fin de cette période, l'indicateur de référence du Compartiment était l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate Index

B : Jusqu'à la fin de cette période, l'indicateur de référence du Compartiment a été l'Indice Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate SRI.

C : Depuis le début de cette période, l'indicateur de référence du compartiment est Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate ESG Sustainability SRI

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2025	1 mois 31/03/2026	3 mois 30/01/2026	1 an 30/04/2025	3 ans 28/04/2023	5 ans 30/04/2021	Depuis le 31/10/2016
Portefeuille	0,15%	1,17%	-0,82%	1,87%	12,50%	-0,79%	7,40%
Indice	-0,06%	0,94%	-0,81%	1,92%	13,67%	0,33%	9,19%
Ecart	0,22%	0,24%	-0,01%	-0,05%	-1,18%	-1,11%	-1,79%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	2,90%	4,48%	7,07%	-13,31%	-1,19%	2,32%	6,01%	-1,38%	2,10%	4,29%
Indice	3,00%	4,65%	7,99%	-13,48%	-0,99%	2,62%	6,02%	-1,21%	2,30%	4,85%
Ecart	-0,10%	-0,17%	-0,92%	0,16%	-0,20%	-0,30%	-0,01%	-0,17%	-0,20%	-0,55%

* Source : Amundi. Les performances nettes ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactés par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

Notation Morningstar ©

Notation Morningstar "Overall" © : 3 étoiles

Catégorie Morningstar © :

EAA FUND EUR CORPORATE BOND

Date de notation : 31/03/2026

Nombre de fonds de la catégorie : 1408

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	2,71%	3,64%	4,86%
Volatilité de l'indice	2,31%	3,08%	4,22%
Tracking Error ex-post	0,93%	1,56%	1,81%
Ratio de sharpe	-0,12	0,26	-0,42
Ratio d'information	-0,32	-0,28	-0,12

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Le Ratio de sharpe est un indicateur statistique qui mesure la performance du portefeuille par rapport à un placement sans risque

Indicateurs du portefeuille (Source : Fund Admin)

	Portefeuille
Sensibilité Taux ¹	4,20
Note moyenne ²	BBB+
Taux de rendement	3,69%

¹ La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

² Basée sur les obligations et les CDS mais tout autre dérivé exclu.

Nombre de valeurs du portefeuille : 2951

OBLIGATAIRE



Stéphanie Pless
Responsable Gestion Indicielle
Obligataire



Jean-Marc Guiot
Gérant de portefeuille principal



Anne-Marie Mussard
Gérant suppléant

Commentaire de gestion

Malgré une volatilité macroéconomique accrue, le marché Euro Crédit Investment grade européen est resté relativement résilient tout au long du mois d'avril, les spreads se redressant alors même que le climat de risque général se détériorait. La principale source de pression est restée le conflit au Moyen-Orient et l'absence de progrès vers une paix durable, qui ont entraîné une hausse des prix du pétrole et alimenté l'aversion au risque sur l'ensemble des marchés. Cette situation commence à peser sur les perspectives de croissance tout en renforçant les craintes inflationnistes.

En Europe, le contexte était moins favorable. Le PIB de la zone euro s'est établi à 0,8 % en glissement annuel, légèrement en deçà des attentes, tandis que l'inflation restait tenace, avec un IPC global avoisinant les 3 %. L'indice PMI des services a chuté à son plus bas niveau depuis la fin de la pandémie, suggérant que la guerre et la hausse des coûts énergétiques commençaient à affecter l'activité de manière plus visible. La BCE a laissé ses taux inchangés, mais Christine Lagarde a indiqué qu'une hausse des taux était très probable lors de la réunion du 11 juin, à moins d'une évolution positive des prix de l'énergie et d'une fin de la guerre en Iran.

Aux États-Unis, les données macroéconomiques et les résultats d'entreprises ont continué à mieux résister. Le FOMC a également maintenu ses taux inchangés et a mis davantage l'accent sur l'inflation qu'auparavant, renforçant l'idée que la politique monétaire resterait restrictive plus longtemps. Les données sur le marché du travail et les résultats d'entreprises sont restés globalement solides, de sorte que l'économie américaine semblait plus résiliente que celle de l'Europe, même si le marché restait vigilant face aux répercussions potentielles du choc énergétique à venir.

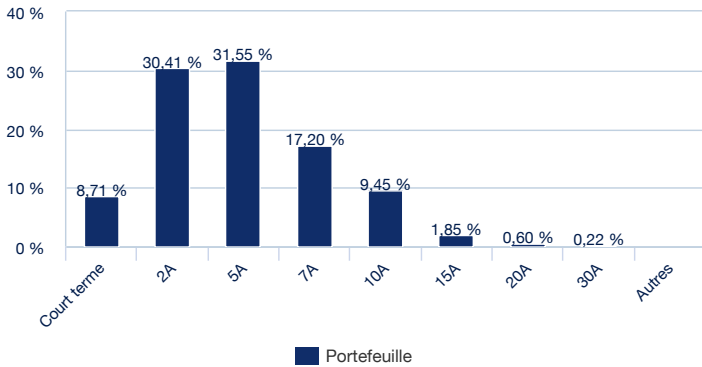
Du côté des entreprises, les fondamentaux et le climat sur le marché primaire sont restés favorables. La saison des résultats s'est avérée encourageante des deux côtés de l'Atlantique, et les résultats européens ont jusqu'à présent été meilleurs qu'au même stade au cours des cinq derniers trimestres. Les bilans des entreprises restent sains, mais le marché semble pour l'instant stagner plutôt que d'afficher une tendance clairement haussière. Les marchés primaires ont fortement rebondi tout au long du mois d'avril avant de ralentir en fin de mois, mais ils sont restés actifs dans la plupart des segments, l'offre atteignant environ 65 milliards d'euros pour le mois et les volumes depuis le début de l'année restant exceptionnellement élevés.

Dans ce contexte, le marché des obligations d'entreprises européennes notées « investment grade » a affiché un rendement total de 0,94 % sur le mois. Les spreads se sont resserrés, terminant la période à 82 pb (-15 points de base), tandis que le rendement des obligations allemandes à 10 ans a augmenté de 3 pb à 3,04 % sur la même période. Le secteur financier a légèrement surperformé le secteur non financier au cours du mois. Les titres AT1 bancaires ont affiché un rendement total de 2,38 % sur le mois, les titres hybrides ont rapporté 1,02 % et les obligations à haut rendement ont rapporté 1,92 % sur la même période.

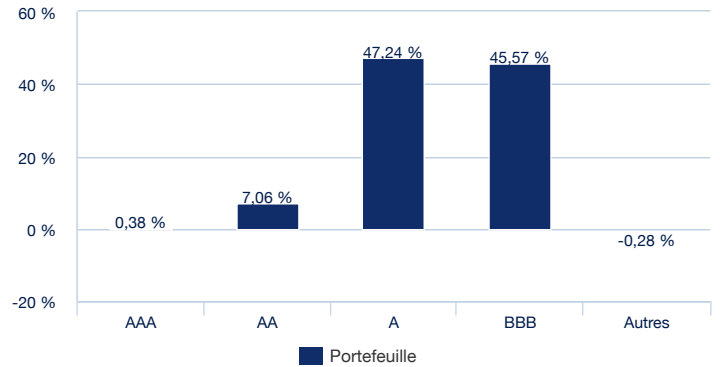
Ce portefeuille est géré de manière indicielle par rapport à l'indice Bloomberg MSCI Euro Corporate ESG Sustainability SRI. Nous réduisons au maximum l'exposition relative en sensibilité entre le portefeuille et son indice, en investissant via une méthode d'échantillonnage qui minimise le risque. Des différences de performances entre l'indice et le portefeuille peuvent être dues au swing price.

Répartition du portefeuille (Source : Amundi)

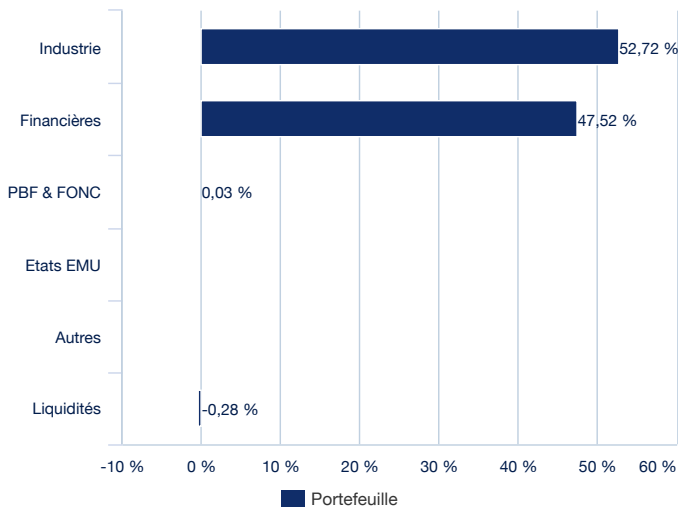
Par maturité (source : Amundi)



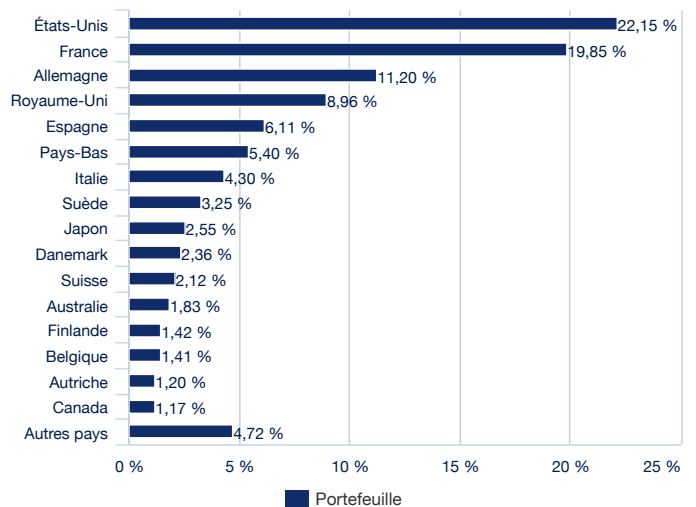
Par notation (source : Amundi)



Par type d'émetteur (source : Amundi)



Par pays (source : Amundi)



OBLIGATAIRE ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	SICAV
Droit applicable	de droit Luxembourgeois
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Société de gestion déléguée	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Date de création de la classe	29/06/2016
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Non applicable
Affectation des sommes distribuables	(C) Capitalisation (D) Distribution
Code ISIN	(C) LU1050468989 (D) LU1050469011
Code Bloomberg	ABECIEC LX
Souscription minimum: 1ère / suivantes	500 000 Equivalent en EUR de USD / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 14:00
Frais d'entrée (maximum)	2,50%
Frais Gestion Financière Direct	0,10% TTC
Commission de surperformance	Non
Commission de surperformance (% par an)	-
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,15%
Coûts de transaction	0,05%
Frais de conversion	1,00 %
Durée minimum d'investissement recommandée	4 ans
Historique de l'indice de référence	01/10/2020: 100.00% BLOOMBERG MSCI ESG EURO CORPORATE SELECT INDEX 29/10/2018: 100.00% BLOOMBERG MSCI EURO CORPORATE SRI INDEX 14/04/2014: 100.00% BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE (E)
Norme européenne	OPCVM
Cours connu/inconnu	Cours inconnu
Date de valeur rachat	J+2
Date de valeur souscription	J+2
Particularité	Non

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.